

Groupe Vabel, soutenu par Naxicap Partners, rachète Sarbec Cosmetics pour devenir un leader européen de la cosmétique

Le 20 septembre 2023,

Groupe Vabel, spécialisé dans la création, le développement, la fabrication et le conditionnement de produits de cosmétiques, de santé et de parfumerie, annonce l'acquisition du groupe Sarbec Cosmetics, acteur français de référence, détenteur, entre autres, de la marque Corine de Farme.

Sarbec, un pionnier de la cosmétique française

Créé en 1974 par Patrick Van Den Schrieck, Sarbec Cosmetics s'est développé depuis 50 ans dans la fabrication et la distribution des produits cosmétiques. Ce développement s'est appuyé sur deux leviers : une expertise de CDMO mise au profit des grandes marques de cosmétiques et le développement de marques propres et de licences prestigieuses telles que Corine de Farme, Jacomo, Disney, Brumisateur Evian...

Fort d'une dizaine de filiales, Sarbec est présent partout dans le monde et réalise 35% de son CA à l'international.

Tout au long de son histoire, Sarbec a diversifié ses activités en France et à l'international grâce à des croissances externes (lingettes produits médicaux et désinfection, une unité de fabrication de parfums et cosmétiques de luxe à Deauville, une usine de fabrication de cosmétiques en Pologne...) tout en suivant une politique d'innovation via des investissements conséquents. Sarbec a tout récemment investi plus de 25 M€ dans son principal outil afin de l'agrandir, le moderniser et l'automatiser dans le but de répondre à une plus grande diversité de besoins tout en offrant une qualité située dans les meilleurs standards de marché. Une équipe R&D développe plus de 400 nouvelles formules par an.

Avec un actionnariat familial depuis l'origine, une nouvelle page se tourne pour Sarbec avec la prise de contrôle à 100% par le Groupe Vabel suite à un process mené par Adviso Partners.

Vabel confirme ses ambitions de développement

Avec ce rachat, Groupe Vabel, devient un acteur européen de premier plan avec plus de 2 000 collaborateurs, un objectif de chiffre d'affaires de 250 M€ et 7 sites d'une superficie totale de 300 000 m².

La spécialisation de ces sites, ainsi que de nouvelles capacités de production et de stockage, permettra de répondre à l'ensemble des demandes du marché et des exigences RSE. Les expertises sont multiples : R&D, réglementaire, marketing / création de marques clefs en mains, soufflage de flacons à forme, remplissage tous contenants, toutes formes et tous matériaux, allant jusqu'à la logistique de distribution sur plateforme ou jusqu'au point de vente distributeur.

Il s'agit de la deuxième acquisition de Groupe Vabel depuis l'entrée au capital de Naxicap Partners en 2021 aux côtés de Christophe Sallès (fondateur et dirigeant historique de Vabel), après celle de CCSP

Parfums fin 2021. L'ensemble des actionnaires réinvestit lors de l'opération, le reste du financement étant apporté par Eurazeo via une dette unitranche.

En moins de trois ans, le CA de Vabel a ainsi été multiplié par près de 10 et continue d'afficher de fortes ambitions : le groupe étudie actuellement différentes cibles du secteur pour continuer sa stratégie « buy and build » et devenir la plateforme de consolidation de référence en Europe.

Patrick Van Den Schrieck, Fondateur de Sarbec Cosmetics : « Le moment est venu pour moi de transmettre et de donner un nouvel élan au groupe Sarbec que j'ai créé en cédant à un industriel reconnu dont je suis certain qu'il sera en adéquation avec mes valeurs humaines en assurant le développement de ce nouveau Groupe. »

Christophe Sallès, Fondateur Président du Groupe Vabel : « Des femmes et des hommes très engagés dans ce nouveau projet, la qualité et la capacité de création et production au service des marques, le développement de produits différenciants intégrant la naturalité et les plus hauts standards RSE, vont nous permettre de confirmer notre position de leader européen dans un marché Luxe / ultra Luxe / Parapharmacie. »

Eric Aveillan, Président du directoire de Naxicap : « Le Groupe Vabel a franchi une étape importante avec le rachat de Sarbec : la qualité de son outil industriel ainsi que son dynamisme en font une opportunité d'investissement rare dans ce secteur. Cette acquisition nous permet d'atteindre une taille critique et d'affirmer nos ambitions dans un marché de la cosmétique en pleine croissance. »

Groupe Vabel : Christophe Sallès

Naxicap Partners : Eric Aveillan, Aurélien Dorkel, Grégoire de Mazancourt, Marie Le Meur

Sarbec Cosmetics – Conseil M&A : Adviso Partners (Guillaume Capelle, Jean-Vincent Berthelot, Antoine Delaborde)

Sarbec Cosmetics – Conseil juridique : Thémès (Michel Lefevre, Ludivine Cahier)

Sarbec Cosmetics – Expert-Comptable : FEAC (Hervé Pannecoucke)

Sarbec Cosmetics – Due Diligence Financière : KPMG (Clément Lefort, Yohan Lefort, Margaux Chamarre)

Sarbec Cosmetics – Due Diligence Juridique, Fiscale : KPMG (Delphine Gilles, Florance Olivier)

Groupe Vabel – Due Diligence Financière : Accuracy (François Dunoyer de Segonzac, Rodolphe Pacciarella, Arnaud Jozan)

Groupe Vabel – Due Diligence Juridique, Sociale : Edge Avocats (Caroline Vois, Myriam Mataali, Matthieu Lochardet)

Groupe Vabel – Due Diligence Fiscale : Keels Avocats (Adélie Louvigné, Pierre-Olivier Madelon, Victoria Dellavalle, Laurent Partouche)



Groupe Vabel – Conseil Financement : Mayer Brown (Patrick Teboul, Marion Minard, Constance Bouchet)

Financement : Eurazeo (Maxime de Roquette-Buisson, Victoire Vanheuerswyn, Mehdi Heikel)